



Comité technique DPMP À travail égal, salaire égal !

Mercredi 23 novembre 2022 s'est tenu le comité technique de la DPMP ; dernier comité technique avant la mise en place du futur comité social territorial (CST), à l'issue des élections professionnelles qui se tiendront du 1er au 8 décembre prochain.

Cette instance a été l'occasion de rappeler notre engagement pour davantage d'équité entre les agents au sein de la DPMP !

Déclaration au comité technique

Mesdames, Messieurs,

Nous demandons la mise en place d'un groupe de travail sur les Rémunérations pour traiter la question des inégalités d'Ifse de cycles, de Nbi pour tous les emplois et grades et fonctions de la DPMP.

À travail égal, salaire égal !

Si un cycle existe, il doit être rémunéré.

Si une fonction existe, elle doit être valorisée financièrement.

Claude ROYER : claude.royer@paris.fr | 06 44 88 35 49

Délégué **CFTC** en charge de la Surveillance, élu titulaire au CT DPMP

La CFTC à votre écoute et à vos côtés

Du 1^{er} au 8 décembre votez pour les listes CFTC

